

Hélène Christodoulou

Question 1- Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ? Et nous dire quelles sont les matières que vous enseignez à UT1 Capitoile ?



Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitoile, depuis septembre 2021, j'ai rédigé une thèse relative au parquet européen, soutenue dans cette même université deux ans auparavant. Tant mes recherches que mes enseignements portent sur la procédure pénale et le droit pénal à la fois en droit interne et européen. Mes étudiants sont en Licence deuxième année, en Master 2 et certains préparent le concours de la magistrature et l'examen d'entrée à l'école des avocats. J'interviens, également, dans le cadre du collège supérieur de droit pour les étudiants de Licence troisième année.

Question 2- Pouvez-vous nous préciser quelle est votre fonction au sein du CSD? Et pourquoi avez-vous accepté d'enseigner au Collège supérieur de droit ?

J'organise pour la licence troisième année un exercice que j'ai nommé « les plaidoiries collectives ». Par groupe de six, ils doivent travailler sur un sujet d'actualité pour le défendre ou s'y opposer à la fin du semestre sous la forme d'une plaidoirie afin de développer leur capacité à argumenter et à prendre la parole en public.

J'ai accepté d'enseigner au Collège supérieur de droit avec un immense plaisir pour le caractère ludique des exercices proposés, permettant aux étudiants d'accroître leur culture tant générale que juridique et avant tout construire leur esprit critique.

Question 3- Selon vous, pourquoi un étudiant devrait s'inscrire au CSD ? et quelles sont les qualités recherchées chez les étudiants pour faire partie du CSD ?

À l'Université, avant le Master 2, nous rencontrons généralement peu d'occasions de travailler en équipe. Le Collège supérieur de droit est donc très intéressant sur ce point et constitue une exception. En effet, travailler en groupe nous apprend beaucoup, au-delà de nous permettre de nouer de belles amitiés, j'en ai fait l'expérience en 2012 alors que j'étais encore étudiante au sein de la première promotion du CSD ! En outre, le contenu de ce diplôme d'université permet d'acquérir une véritable culture juridique et générale particulièrement utile pour la suite des études et notamment quant à la réussite des concours comme celui de la magistrature ou encore de commissaire de police. **Les qualités requises sont le sérieux et la rigueur, l'admission au CSD nécessite l'obtention de mentions, mais je dirais avant tout la curiosité autrement dit la soif de connaissances !**